

Flash Durable : Congés solidaires, une logique du développement durable et de la RSE

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

Publié sur [Les Congés Solidaires](#), vous connaissez ? Créés en 2000 par l'Association Planète Urgence, les Congés Solidaires ou Congés de Solidarité ont pour objectif de faire appel aux compétences techniques des salariés pour élargir le champ d'action des ONG.

De plus en plus d'entreprises ont à cœur de prendre soin de leur impact social. Les Congés Solidaires sont pour elles un outil efficace de promotion de leur RSE, tant en interne qu'en externe.

La durée des missions varie entre 15 jours à 2 mois, en fonction de la destination et du type de projet. Les Congés Solidaires s'articulent autour de quatre axes :

- Former des adultes
- Animer des ateliers socio-éducatifs, culturels ou sportifs
- Aider à la création de micro-structures
- Soutenir les associations de migrants en France

Chaque salarié volontaire peut choisir sa mission en fonction de ses préférences personnelles et professionnelles.

Voici le texte de loi qui régit les Congés Solidaires : <http://solidarites.info/loi-conge-solidarite-internationale.php>

Selon l'Express, [plus de 1000 entreprises](#) proposent à leurs salariés de partir en mission humanitaire pendant leurs congés.